

Image not found or type unknown



Partage d'héritage non fait

Par **PAROLO**, le **13/07/2008** à **13:55**

En mai dernier un avocat de Belgique a remi une somme d'agent (montant des assurances) dû au décès de notre papa dans un accident de voiture. Mon frère avait pour devoir de répartir cette somme en 5 puisque nous sommes 5 enfants. A ce jour celui-ci n'a toujours pas fait le partage et ne répond plus ni au téléphone : portable et fixe, ni même à mes SMS.
Sachant que celui-ci habite toujours la Belgique et que nous ne pouvons y aller, que pouvons nous faire ?
Merci de votre réponse; Cordialement